

LAAAF* : UN MANQUE DE SOUFFLE ET D'AMBITION

Par Yannick FAVENNEC

- ▶ Député UDI de la Mayenne
- ▶ Membre de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire de l'Assemblée nationale
- ▶ Conseiller régional des Pays-de-la-Loire
- ▶ Chargé de l'agriculture et de la ruralité à l'UDI



L'agriculture et l'agroalimentaire français possèdent de réels atouts pour les années à venir. L'environnement agricole est porteur de croissance ces 10 prochaines années : la France est une grande puissance agricole pour faire face à une demande alimentaire mondiale en hausse ; c'est la 1ère agriculture de l'Europe avec une grande diversité de production, un haut niveau de qualité et de sécurité sanitaire. Notre pays dégage un excédent important quand elle exporte ses céréales, son vin, ses produits laitiers. Ses industries agroalimentaires qui contribuent à l'aménagement du territoire sont aussi parmi les plus puissantes au monde dans l'industrie des céréales, du sucre, du lait en particulier.

Mais de nombreuses filières agroalimentaires françaises ont subi une perte de compétitivité ces dernières années. La France est en effet passée en 10 ans, du 2ème rang mondial au 5ème rang pour ses exportations agricoles. Les filières agroalimentaires doivent relever le triple défi de la compétitivité, de la concentration et de l'organisation, enfin de l'internationalisation.

Nous devons développer une ambition agricole tournée en priorité vers l'élevage français qui souffre, et vers l'installation des jeunes. La PAC (Politique agricole commune) doit être mieux orientée vers le secteur de l'élevage bien présent sur tout le territoire mais qui va mal aujourd'hui ; cette filière souffre en effet de la volatilité des cours, d'une insuffisante organisation, de normes environnementales nombreuses et coûteuses, au total d'un manque de compétitivité. L'élevage en Bretagne connaît de graves difficultés. Les producteurs de lait vont devoir faire face à la fin des quotas laitiers en 2015 et à une plus grande internationalisation des marchés. Les producteurs de viande bovine du grand Massif Central exportent la quasi-totalité de leurs broutards en Italie car ils ne possèdent pas d'outils suffisamment performants pour transformer leurs productions sur le territoire. Et perdent ainsi une grande partie de leur valeur ajoutée. C'est pourquoi nous devons viser à restructurer ces filières élevage, à renforcer leurs liens avec leurs industries agroalimentaires et la distribution (par une meilleure contractualisation), à développer les circuits courts mais aussi à améliorer leurs performances sur les marchés exports. La PAC pourrait mettre plus l'accent sur le financement des programmes de modernisation des exploitations (soutien à l'installation, soutien à la compétitivité des productions de

porcs et volaille actuellement en difficulté, projets innovants, structuration des filières).

Fer de lance pour l'avenir de l'agriculture française, les jeunes agriculteurs s'installent moins ; les coûts moyens d'installation sont en forte progression. Les jeunes ne sont que 12 500 à s'installer tous les ans alors qu'à l'horizon 2020, il est prévu 2 départs pour une seule installation. Aussi, il faut privilégier l'installation des jeunes agriculteurs avec des mesures fiscales, sociales qui facilitent les reprises d'exploitations.

Enfin des propositions doivent être faites pour améliorer les retraites des agriculteurs qui restent largement inférieures à la moyenne nationale. C'est une question d'équité et de solidarité nationale. Renforcer la compétitivité de nos exploitations, leur donner une meilleure visibilité, c'est ainsi que nous redonnons de l'espoir à nos agriculteurs. ●

**(Projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt)*

Nous devons développer une ambition agricole tournée en priorité vers l'élevage français qui souffre, et vers l'installation des jeunes



© Assemblée nationale